AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

213C1575
FR0000079147-FS0611

17 octobre 2013

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

U10

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 17 octobre 2013, Natixis[1] (30 avenue Pierre Mendès-France, 75013 Paris) a déclaré avoir franchi en baisse, le 11 octobre 2013, les seuils de 15% du capital, 10% et 5% du capital et des droits de vote de la société U10 et ne plus détenir aucune action de cette société.

Ce franchissement de seuils résulte de la cession hors marché de 3 573 882 actions U10[2].

[1] Contrôlé par BPCE.
[2] Cf. communiqué société en date du 14 octobre 2013.